

Mairie de CARLIPA
Conseil Municipal

Compte-rendu de la séance du 28 septembre 2017

Présents : MM. SERRANO - OLIVIER - PENNAVAYRE et GUYONNET - Mmes ARIBAUD - OLIVIER et ROUQUET

Absents excusés : M. ARNAUD (a donné pouvoir à M. PENNAVAYRE) - M. DESPLAS (a donné pouvoir à M. OLIVIER) - Mme BAUDA (a donné pouvoir à Mme ARIBAUD) - Mme CARPENTIER

RENOUVELLEMENT BRANCHEMENTS VÉTUSTES – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux de renouvellement de 45 branchements vétustes pour un montant estimé de **75 924 € HT** et **91 108.80 € TTC**.

Une subvention aussi élevée que possible sera sollicitée auprès du Département de l'Aude et de l'Agence de l'Eau.

PROJETS 2018 ET SUBVENTIONS

1) Réfection de l'éclairage public : la tranche des travaux pour 2018 comprend le remplacement de 25 luminaires et supports vétustes par des luminaires à source led. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'économie d'énergie. Montant de l'investissement : **16 600 € HT** et **19 920 € TTC**.

Une demande de subvention sera déposée auprès du Syaden à hauteur de 60 %.

2) Goudronnage de rues communales : le Maire rappelle la nécessité de remettre en état les rues les plus dégradées du village. Montant des travaux : **107 475 € HT** et **128 970 € TTC**. Le Conseil Municipal décide de demander une aide financière aussi élevée que possible au Département de l'Aude et à la Préfecture (DETR).

CONTRACTION EMPRUNT

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision, lors du vote du budget 2017, de contracter un emprunt destiné à financer des travaux de voirie. Le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne ont été sollicités ; M. Olivier donne lecture des différentes propositions.

Décision est prise à l'unanimité de contracter un emprunt sur 2017 de 50 000 € auprès du Crédit Agricole au taux de 1.03 % sur 10 ans.

SURTAXE DU PRIX DE L'ASSAINISSEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'augmenter de 0.5691 € / m³ la part communale sur l'assainissement à compter du 01/01/2018.

ALARME SALLE POLYVALENTE

Une réflexion d'amélioration du système de fonctionnement de l'alarme est en cours.

RÉVISION DES LOYERS

Le Conseil Municipal donne mandat au Maire pour qu'il procède annuellement à la révision des loyers des logements locatifs et baux de fermage, en fonction des indices de référence INSEE en vigueur.

COMPTE-RENDUS DES DÉLÉGUÉS AUX COMMISSIONS COMMUNALES

* 07/09 – Dossier éclairage public

* 15/09 – DSP Eau Potable / ouverture des plis

* 19/09 – Travaux trottoir route de Villespy / ouverture des plis. Le marché est attribué à l'entreprise Cazal pour un montant HT de **49 421.75 €**

* 21/09 – SSOEMN / projet d'adduction d'eau sur la commune

* 28/09 – Programmation travaux église en présence de l'Abbé Hébersol

COMPTE-RENDUS DES DÉLÉGUÉS AUX DIFFÉRENTES INSTITUTIONS EXTRACOMMUNALES

* 11/09 – Pays Lauragais

* 13/09 - CCPLM / Bureau exécutif

* 16/09 – CCPLM / Salon des Séniors

- Séance levée à 22h45 -

Vu pour être affiché le 29 septembre 2017, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes.

Le Maire,
Serge SERRANO

